



**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;**

Hugues Bouchard prend la parole et fait la lecture de l'ordre du jour.

ADOPTÉ **à l'unanimité**

**5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2018 ;**

Considérant que tous ont lu le procès-verbal, Maître Legros suggère l'exemption de sa lecture. Il s'informe auprès des membres s'il y a des questions ou commentaires sur le procès-verbal. Aucun commentaire.

Proposé par **Jean-François Morin**  
APPUYÉ par **Marie-Claude Poulette**

**6. Rapport du président ;**

Le président Hugues Bouchard remercie tous ceux qui ont supporté et qui se sont impliqués, de près ou de loin, dans le travail des opérations et la mise en place de la structure de la Fédération Québécoise de Kite ; membres, employés, administrateurs, bénévoles.

**7. Présentation du rapport d'activité ;**

Hugues Bouchard présente le rapport d'activité 2018-2019 : la mission, les réalisations, le bilan des membres, la situation financière et les partenaires. Aucune question.

**8. Présentation des états financiers ;**

Hugues Bouchard présente les résultats du dernier rapport financier annuel, au 31 mars 2019. Aucune question.

**9. Nomination du vérificateur-comptable pour l'année 2019-2020 ;**

Le vérificateur comptable retenu pour l'année financière 2019-2020 est la « Société de comptables professionnels agréés ; ASBL » située au 3737, boul. Crémazie Est, bureau 501, à Montréal.

Proposé par **Didier Huylenbroeck**  
APPUYÉ par **Jean-François Morin**

**10. Élection des nouveaux administrateurs ;**

- a. Composition du conseil d'administration ;** Hugues Bouchard informe que le conseil d'administration est formé de 5 à 11 administrateurs.
- b. Postes ouverts ;** Maître Legros spécifie qu'il y a trois postes ouverts et que ceux-ci sont d'une durée de trois ans.
- c. Présentation des candidatures ;** Les candidats aux postes d'administrateurs prennent quelques minutes pour se présenter à tour de rôle : Jean-François Morin et Didier Huylenbroeck. Le vidéo de présentation de Grégoire Martel, (candidat absent) est présenté.

- d. Élections ;** Aucun vote n'est nécessaire. Les trois candidats sont élus par acclamation, car il n'y a pas plus de candidatures que de postes ouverts.

**11. Période de questions (Varia) ;**

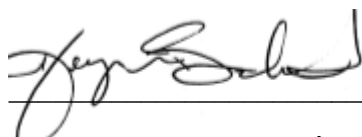
Aucune.

**12. Levée de l'assemblée ;**

Hugues Bouchard remercie Maître Legros pour ses services.

L'assemblée se termine à 19h57

Proposé par **Sylvain Boulay**  
APPUYÉ par **Guy Laflamme**



09/10/2019

Hugues Bouchard, président



09/10/2019

Hugo Garon Bouchard, secrétaire-trésorier